



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises nationales

Question écrite n° 15994

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la création d'une agence des participations de l'Etat. Différents dossiers d'actualité l'ont conduit à clarifier les missions de l'Etat actionnaire. Il a annoncé à cet effet la création d'une agence des participations de l'Etat. Celle-ci jouera un rôle important dans la réforme de l'Etat, en améliorant la gouvernance des entreprises publiques. Dès lors, il lui demande s'il est possible de connaître les membres de cette agence des participations de l'Etat.

Texte de la réponse

L'agence des participations de l'Etat (APE) sera dirigée par un directeur général, M. Denis Samuel-Lajeunesse, assisté d'un directeur général adjoint, M. Bruno Bézard. Elle sera composée d'environ 50 cadres qui seront des fonctionnaires issus du service des participations de la direction du Trésor ou d'autres services de l'Etat (notamment du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie) et des personnes recrutées au sein du secteur privé par contrat. Le cadre d'emploi de l'APE est en cours d'élaboration ; les affectations et les recrutements devront être achevés pour permettre à l'agence d'être pleinement opérationnelle au plus tard le 1er janvier prochain.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15994

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2003, page 2615

Réponse publiée le : 9 juin 2003, page 4530